

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MARS 2023**

Le lundi 6 mars 2023 s'est tenu à la salle municipale de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance régulière du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents, monsieur Pierre Boudreault, monsieur Michel Chiasson, monsieur Gaétan Gauthier, monsieur Rogatien Boulianne et madame Anny-Pier Routhier, monsieur Berthold Allard était présent par appel téléphonique.

Était également présente madame Christiane Laporte, directrice générale par intérim.

23.03.027 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Michel Chiasson et accepté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

**23.03.028 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 FÉVRIER 2023**

Il est proposé par M. Rogatien Boulianne d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2023 et de l'adopter tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

23.03.029 LISTE DES COMPTES – LISTE NO 2 – FÉVRIER 2023

Il est proposé par M. Michel Chiasson

D'accepter la liste de comptes numéro 2, février 2023, au montant total de 62 616.19\$, démontrant une liste des comptes payés au montant de 17 842.65\$, une liste des salaires payés au montant de 13 726.36\$, une liste des comptes à payer au montant de 31 047.18\$ et d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à payer les comptes.

Adopté à l'unanimité.

23.03.030 CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

23.03.031 RAMPE DE MISE À L'EAU AU LAC BROCHET

Il est proposé par Mme Anny-Pier Routhier

et résolu unanimement :

DE mandater M. Louis Mailloux, biologiste, pour procéder à la caractérisation écologique des milieux humides et hydriques tel que demander par Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

23.03.032 LETTRE D'INTENTION DE REGROUPEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

Il est proposé par M. Gaétan Gauthier d'autoriser la directrice générale Christiane Laporte préparer et envoyer une lettre d'intention pour le regroupement du service de l'eau potable et des eaux usées à monsieur Claude Godbout, directeur général de la ville de Dolbeau-Mistassini.

Accepté à l'unanimité.

23.03.033 LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION

Il est proposé par monsieur Rogatien Boulianne de désigner Mme Christiane Laporte responsable et lui déléguer les responsabilités relevant de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Accepté à l'unanimité.

23.03.034 DEMI-MARATHON DES BLEUETS

Il est proposé par monsieur Gaétan Gauthier et accepté unanimement d'autoriser l'utilisation de la route lors du demi-marathon des bleuets.

23.03.035 OMH APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS REVISÉS

Monsieur Pierre Boudreault propose l'approbation des états financiers révisés 2019 et 2021 présentés par l'Office municipale d'habitation Dolbeau-Mistassini. Accepté à l'unanimité

23.03.036 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 247-2023

M. Michel Chiasson dépose le projet de règlement portant le numéro 247-2022 intitulé « Règlement relatif à la démolition d'immeuble » et donne AVIS DE MOTION qu'il soit présenté pour adoption à une prochaine séance.

23.03.037 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC Maria-Chapdelaine, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal*.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Chiasson
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier transmette, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC Maria-Chapdelaine, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente desdits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du *Code municipal*, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient entièrement payés avant la vente.

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets.

23.03.038 JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par madame Anny-Pier Routhier et résolu unanimement de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

23.03.039 EMBAUCHE PAR LA MRC D'UN CHARGÉ DE PROJET EN HABITATION

Madame la mairesse nous fait part de la volonté de la MRC Maria-Chapdelaine de procéder l'embauche d'un chargé de projet en habitation.

23.03.040 AUDITEUR 2023

CONSIDÉRANT que c'est une exigence de procéder à la vérification des états financiers annuellement;

CONSIDÉRANT que MNP est notre firme des dernières années;

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreault

QUE la municipalité autorise le renouvellement pour un (1) an avec celle-ci.

Adopté à l'unanimité.

13.03.041 CARAVANE EN PANNE

Suite à l'offre de *La route des Légendes* pour la présentation de la pièce de théâtre *Amour et choc temporel*, il est proposé par madame Anny-Pier Routhier de retenir leur service pour une représentation durant l'été, la date est à confirmer.

13.03.042 DIRECTION GÉNÉRALE

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, et résolu unanimement, de donner un mandat à la firme Progestion pour le processus d'embauche d'un(e) directeur(trice) général(e).

23.03.041 VARIA

Madame Valérie Girard nous présente un projet de cours de « Pound unplugged » et nous demande la possibilité de lui offrir un local. Les conseillers sont d'accord avec cette demande.

23.03.042 PÉRIODE DE QUESTIONS

**** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h50, Mme Anny-Pier Routhier propose la levée de l'assemblée.

Accepté à l'unanimité.

Denise Lamontagne,

Mairesse

Christiane Laporte,

Directrice-générale par intérim